

AUDIT B.P.G.L. & Cie FIDU S.A.R.L.

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AUPRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AIX-EN-PROVENCE

B. POUYMAYOU

Espace Valentine Bât. C
1 Montée de St Menet
13011 MARSEILLE

Tél. 04.91.01.58.90

contact@auditbpgl.com

**CENTRE SOCIAL JACQUES BREL
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE
LES AMARANTES - MILAN SUD
Place des Commerces, Les Amarantes, B.P. 18
13521 PORT DE BOUC**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2023**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 7 Juin 2024
Le Commissaire aux comptes
AUDIT BPGL & CIE FIDU
Représentée par
Bernard POUYMAYOU